



## ACTIONS

# DORVAL MANAGEURS

Accompagnez de manière responsable et engagée les leaders français

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.



# DORVAL MANAGEURS



Voir définitions page 4

- Une gestion active et sans contrainte, encadrée par une politique d'investissement socialement responsable.
- Recherche à capter la croissance des entreprises considérées comme leaders par DORVAL majoritairement françaises
- Le fonds est éligible au PEA\* qui permet de bénéficier d'un cadre fiscal favorable

\*Selon la législation en vigueur

## APPORTEZ UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES JUGÉES LEADERS PAR DORVAL AM ET CHERCHEZ À CAPTER LEUR POTENTIEL DE CROISSANCE

Parmi les valeurs françaises, Dorval Managers investit aussi bien dans des grandes entreprises, pour assurer la liquidité et la visibilité, que dans des Petites et Moyennes Entreprises, pour leur effet accélérateur de performance.

Pour effectuer sa sélection de titres, l'équipe de gestion apporte une attention particulière à la valorisation des entreprises, en privilégiant les valeurs qui combinent des perspectives de croissance et un prix d'acquisition raisonnable. En outre, partant du constat que les performances sont au rendez-vous quand le couple manager-entreprise fonctionne, une analyse complémentaire est menée, fondée sur des critères qualitatifs et quantitatifs relatifs au dirigeant, à l'équipe dirigeante et aux instances de gouvernance.

« Il existe un facteur de différenciation particulièrement évident d'un dirigeant à l'autre, la manière dont il est arrivé à son poste »

**Stephane FURET**, Co-Gérant de Dorval Managers

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <br><b>Décrypter les grandes tendances</b> | <br><b>Apprécier l'environnement</b> | <br><b>Construire le portefeuille</b> | <br><b>Donner de la valeur à vos valeurs</b> |
| Macro-économie, tendances sociétales & enjeux liés au développement durable   | Valorisation des classes d'actifs, tendances de marchés & perspectives sectorielles                                     | Exposition aux thématiques porteuses, convictions retenues selon la méthode « GARP » (croissance à prix raisonnable)     | Intégration ESG, gestion des exclusions / controverses définies par la politique ISR de Dorval AM                               |

Pour plus d'informations sur l'approche des exclusions, veuillez consulter le site de Dorval AM : [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com).

## UNE GESTION ACTIVE ET SANS CONTRAINTE, ENCADRÉE PAR UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

La construction et la gestion du portefeuille combinent approches financière et extra-financière et reposent sur :

1. Une identification des thématiques d'investissement considérées comme porteuses, i.e. s'inscrivant favorablement tant dans les grandes tendances que dans le contexte économique et financier.
2. Une sélection de valeurs au sein de ces thématiques d'investissement complétée par des titres retenus pour leur intérêt propre et répondant aux critères définis par Dorval AM.
3. Une répartition de ces valeurs dans le portefeuille, fondée sur une méthodologie propriétaire de notation établie depuis ces mêmes critères et combinant en outre analyses financière et extra-financière ainsi qu'une analyse du tandem « dirigeants / entreprises ».

## BÉNÉFICIEZ DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PEA

De par la constitution de son portefeuille, Dorval Managers s'inscrit dans le respect des critères du plan d'épargne en actions (PEA) en investissant à hauteur de 75% minimum dans les valeurs de la zone euro, majoritairement valeurs françaises.

**POINT D'ATTENTION** Dorval Managers permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Dorval Asset Management.

**Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.**

## 2 QUESTIONS AUX CO-GÉRANTS DE DORVAL MANAGEURS



Stéphane FURET



Louis BERT

### Pourquoi le thème de la compétence managériale ?

“ Pour concevoir le fonds Dorval Manageurs nous sommes nous-mêmes partis de l’observation suivante : quand le couple manager-entreprise fonctionne, les performances sont au rendez-vous. Notre travail consiste donc à identifier les entreprises dont les dirigeants sont dotés de compétences managériales cohérentes avec la stratégie de l’entreprise.”

### Comment appréhendez-vous la compétence managériale ?

“ Pour détecter les qualités des dirigeants, nous nous intéressons notamment à leur expérience, leur équipe, leur historique en matière de croissance externe...”

Au-delà d’une simple analyse théorique, la sélection des valeurs passe par des rencontres systématiques et régulières avec les dirigeants de ces sociétés ”

## PROFIL DE RISQUE

**Dorval Manageurs n’est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.** Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d’importantes variations de cours et le fonds pourrait perdre de la valeur suite à des phénomènes économiques locaux. Le fonds est exposé aux risques spécifiques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, à la taille de capitalisation, risque de perte en capital, risque actions, risque de marché, de change, de taux, de crédit, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Dorval Asset Management sur simple demande ou sur le site internet [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com).

Indicateur Synthétique de Risque\* : 1 2 3 **4** 5 6 7

\* Le calcul de l’Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s’appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l’hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L’indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

## OBJECTIF DE GESTION

A un horizon d’investissement supérieur à 5 ans et en s’appuyant sur une analyse fondamentale des sociétés cotées, l’objectif de gestion est de dégager une performance supérieure à celle de l’indice CAC40 calculé dividendes nets réinvestis (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013), en investissant majoritairement sur des titres français et de l’Union Européenne conformément aux critères du PEA et bénéficiant d’une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n’a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l’Union Européenne.

### EN SAVOIR +

Un titre est dit **liquide** s’il est possible d’acquérir ou de céder facilement et rapidement sur le marché une assez grande quantité de ce titre au prix affiché, sans provoquer de modification significative de ce prix. La liquidité

*Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l’auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.*

## EN SAVOIR +

|  | Part R   | Part I   |
|--|--|--|
| <b>Société de gestion</b>  | Dorval Asset Management  |  |
| <b>Nature juridique</b>  | FCP de droit français de type OPCVM  |  |
| <b>Classification AMF</b>  | Actions Françaises   |  |
| <b>Risque de perte en capital</b>  | Oui  |  |
| <b>Durée de placement recommandée</b>  | Supérieure à 5 ans   |  |
| <b>Devise de référence</b>   | Euro   |  |
| <b>Indice de référence</b>   | L'Indice CAC 40 calculé dividendes nets réinvestis (code Bloomberg NCAC) est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 40 actions représentatives du marché français. Il est disponible sous <a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a> . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds. |  |
| <b>Classification SFDR</b>   | Article 8  |  |
| <b>Proportion minimale :</b><br>- d'alignement à la taxonomie <sup>(1)</sup><br>- d'investissements durables |  |  |
| <b>Date de création</b>  | 18 Mars 2005   |  |
| <b>Code ISIN</b>   | FR0010158048   | FR0010840629   |
| <b>Éligibilité</b>   | Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE.   |  |
| <b>Service de versement programmés Hisséo</b>  | Oui  |  |
| <b>Frais d'entrée<sup>(2)</sup> maximum</b>  | 2 % maximum acquis au réseau distributeur  |  |
| <b>Frais de sortie<sup>(2)</sup> maximum</b>   | Néant  |  |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation</b>                                      | L'incidence des coûts que vous payez chaque année. Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du Produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au Produit qui lui fournissent des services. 2,19 % de la valeur de votre investissement par an.<br>-> dont rétrocession au réseau distributeur : 1 %  | L'incidence des coûts que vous payez chaque année. Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du Produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au Produit qui lui fournissent des services. 1,20 % de la valeur de votre investissement par an.<br>-> dont rétrocession au réseau distributeur : 0,20 % |
| <b>Coûts de transaction</b>  | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. 0,62 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.  |  |
| <b>Commissions liées aux résultats<sup>(3)</sup></b>   | L'incidence des commissions liées aux résultats. La Société de Gestion prélève cette commission sur votre investissement en cas de performance positive et si le Produit surpasse son indice de référence, l'indice CAC 40, calculé dividendes nets réinvestis. Elle prélève alors 20% de cette surperformance.  |  |
| <b>Modalités de souscription et de rachat</b>  | Un millième de part, cours inconnu   |  |
| <b>Souscription minimale initiale</b>  | Néant  | 100 000 €  |
| <b>Valeur liquidative d'origine</b>  | 100 €  | 100 000 €  |
| <b>Valorisation</b>  | Un millième de part  |  |
| <b>Heure de centralisation</b>   | 13H00  |  |
| <b>Indicateur Synthétique de Risque<sup>(4)</sup></b>  | 1 2 3 <b>4</b> 5 6 7   |  |

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010158048/detail> (part R) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010840629/detail> (part I).** Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé « Publication d'informations en matière de durabilité » disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010158048/detail> (part R) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010840629/detail> (part I).

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site [www.lalabelisr.fr](http://www.lalabelisr.fr).

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

## MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Dorval Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Dorval Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Dorval Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Dorval Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com). Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

**Dorval Manageurs** est un FCP de droit français géré par Dorval Asset Management. La politique de vote par procuration et d'engagement, ainsi que le code de transparence, sont disponibles au lien suivant : [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com).

**Dorval Asset Management** - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP93-08 le15/06/1993. Siège social : 1 rue de Gramont 75002 Paris - Société Anonyme au capital de 303 025 € – RCS Paris B 391392768 – APE 6630 Z

**Natixis Investment Managers International** – Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.